

programme Métamorphose: déplacement des jardins familiaux

Le déménagement des cabanons des jardins familiaux des Prés-de-Vidy a eu lieu ce matin. Ces chalets et le matériel lourd ont été transportés par hélicoptère. Les occupants pourront retrouver des lopins de terre et poursuivre leurs activités, dès cette semaine déjà, sur une parcelle située quelques mètres plus loin, entre la STEP de Vidy, le parc Bourget et l'autoroute. Le transfert négocié avec les usagers s'est déroulé sans encombre.

Dix-huit cabanons, d'une tonne chacun, ont été déplacés avec succès, à 9 heures ce matin. L'opération d'héliportage, faite en coordination avec de nombreux services de la Ville, s'est parfaitement bien déroulée. Elle a duré moins deux heures, pendant lesquelles l'autoroute a été fermée à la circulation, du giratoire de la Maladière à l'avenue de Chablais. Des membres de la protection civile se trouvaient sur place pour veiller à la mise en place du transport par hélicoptère et dix points d'accès au site ont été sécurisés.

Depuis quelques mois déjà, un système de tri des déchets a été mis sur pied par les services communaux et des containers ont été installés sur le site afin de faciliter le travail de déblayage des occupants. Ces prochains jours, les usagers pourront occuper les nouveaux lieux. Au total une centaine de parcelles seront créées et un bâtiment commun comprendra une salle de réunion, un bureau, un atelier, des sanitaires.

Le 23 juin 2009, le préavis 2009-10 a été adopté par le Conseil communal pour finaliser la procédure de plan partiel d'affectation (PPA) destiné à légaliser la zone devant accueillir les jardins familiaux près du Parc Bourget, et pour financer leur aménagement. Ce projet de déménagement a été élaboré en collaboration avec l'Association lausannoise des jardins familiaux et les représentants du groupement de Vidy. Après accord de toutes les parties, il a été décidé que ceux-ci seraient déplacés dès le printemps 2010. D'une surface de presque 18'000 m², le nouveau terrain va accueillir tous les membres qui ont déclaré souhaiter conserver un lopin à Vidy.

Ultérieurement, un deuxième terrain, qui sera encore exploité quelques années en agriculture, sera mis à disposition à Rovéréaz. Situé sur la route d'Oron, il permettra, selon l'engagement pris par la Municipalité, de compenser largement les surfaces perdues par le déménagement des Prés-de-Vidy. Lors de l'adoption du préavis d'intention, le Conseil Communal a également demandé à la Municipalité d'établir un plan directeur lausannois pour les jardins familiaux : cette opération, qui sera une première en Suisse, permettra de les pérenniser.



Le programme Métamorphose a été accepté en votation populaire le 27 septembre 2009. Aux Prés-de-Vidy, il est prévu de construire un complexe comprenant un stade de foot, des logements, une piscine olympique couverte et un boulodrome. Le 27 novembre 2009 un appel d'offres a été publié visant à chercher des investisseurs avec lesquels la Ville va élaborer le programme définitif du site dans l'objectif de lancer un concours d'architecture fin 2010 - début 2011. Ensuite, en tenant compte des procédures d'affectation du sol et des permis de construire, on peut espérer un début des travaux fin 2012 - début 2013.

La direction de la culture, du logement et du patrimoine
La direction des travaux
La direction de la sécurité sociale et de l'environnement

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, tél. 021 315 42 00**
- **Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00**
- **Jean-Christophe Bourquin, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement, tél. 021 315 72 00**

Des photos du déménagement sont disponibles sur le site www.lausanne.ch

Lausanne, le 11 mai 2010